

1er décembre 2019

Lettre de rappel aux contractants et fournisseurs sur les exigences de la Politique d'Exxon Mobil

Madame, Monsieur,

Exxon Mobil Corporation conduit de manière régulière des revues approfondies de ses pratiques de conduite des affaires et de celles de ses sociétés Affiliées. Dans ce cadre, il nous paraît important de communiquer à nos partenaires les attentes qui sont les nôtres à ce sujet. Conformément à notre politique d'Éthique et à nos autres politiques issues de nos Standards de Conduite des Affaires, notre principal objectif est de nous assurer que nous menons nos affaires conformément aux standards les plus rigoureux. En retour, nous attendons de nos fournisseurs de biens et de services qu'ils se conforment aux mêmes exigences. Nos exigences concernent la sécurité au travail, les conditions d'attribution des contrats, l'attitude personnelle dans les relations commerciales, le respect des lois en vigueur, les contrôles internes adéquats et l'enregistrement sincère et fidèle des transactions.

Conformément aux Attentes d'ExxonMobil envers ses Fournisseurs (ExxonMobil Supplier Expectations), une attente fondamentale d'ExxonMobil est que ses fournisseurs se conforment aux lois applicables que tous les règlements financiers et facturations reflètent correctement les transactions que nous avons entre nous. Notamment, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux lois en vigueur en matière de concurrence et de lutte contre la corruption dans les pays où nous opérons et aux États-Unis. . Nous insistons sur le fait qu'aucun des salariés d'ExxonMobil n'est autorisé à vous demander de faire quoique ce soit de contraire aux lois et règlements en vigueur et aux politiques d'ExxonMobil, notamment nos politiques Anticorruption et Concurrence. Il est interdit aux salariés d'ExxonMobil ainsi qu'aux tiers agissant pour leur compte de proposer ou de verser, directement ou indirectement, un dessous-de-table à un salarié, fonctionnaire, agent d'un gouvernement, entité commerciale ou individu en relation avec les activités d'ExxonMobil.

ExxonMobil s'engage à assurer un environnement de travail sûr, sain, et productif pour ses salariés, les salariés des entreprises intervenantes et toute personne ayant accès aux locaux, sites et installations de la société. ExxonMobil attend de toutes les entreprises intervenantes qu'elles aient et fassent appliquer une politique écrite en matière de drogue, d'alcool et autres substances prohibées, tels que définis par les dispositions énoncées dans leur contrat.

Vous pourrez obtenir pour information auprès de la personne mentionnée à la fin de cette lettre le panel des drogues dont la consommation est interdite dans notre société aux titulaires de postes à risque de sécurité. Si vous avez des questions au sujet de cette politique, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur aux Achats pour obtenir des éclaircissements.

Il est notamment rappelé, sans que cette liste soit limitative, que :

Les dispositions générales du règlement intérieur de la société Exxon Mobil concernant l'hygiène et la sécurité sont applicables aux employés de l'entreprise intervenante.

L'entreprise intervenante s'engage à ce que ses employés, ses agents ou sous-traitants introduits par celle-ci dans les locaux ou chantiers d'ExxonMobil pour l'exécution du travail ou de la prestation de service objet du contrat n'effectuent aucun travail ou prestation de service sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue. Les personnes citées ci-dessus ne posséderont, ne consommeront, ne distribueront ni revendront de drogue quand elles travailleront dans les locaux et chantiers ou pour le compte d'Exxon Mobil.

Tout employé de l'entreprise intervenante travaillant pour Exxon Mobil, suspecté d'être sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, devra être retiré sur le champ de son activité.

L'entreprise intervenante s'engage à respecter toutes les lois et réglementations relatives à la drogue et à l'alcool.

Dans ce contexte, nous demandons aux fournisseurs de s'abstenir de remettre ou d'expédier tout cadeau sous forme d'alcool à quiconque se trouvant à une adresse d'Exxon Mobil .

Un autre élément clef de nos pratiques concerne les cadeaux ou avantages pouvant être offerts à notre personnel. Nous attendons des tierces parties en relation d'affaires avec ExxonMobil ou agissant pour son compte qu'elles exercent dans chaque cas leur bon sens et discernement. Les cadeaux et invitations ne doivent pas avoir pour objet d'obtenir un avantage inapproprié. Notre personnel n'est pas autorisé à recevoir des cadeaux ou autres avantages d'une valeur significative ou de manière répétitive de la part de personnes étant ou cherchant à entrer en relation commerciale avec nous. De la même façon que nous partons du principe de ne pas accorder de cadeaux ou d'avantages à des tiers, vous devez exercer la même prudence dans les très rares cas où vous seriez amenés à faire des cadeaux ou des invitations de nature appropriée à des tiers lorsque vous agissez pour notre compte. Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous demandons donc de vous assurer que vous avez en place les procédures et/ou contrôles nécessaires pour vous conformer totalement aux lois et règlements en vigueur en matière de lutte contre la corruption et de nos attentes ci-dessus rappelées.

Bien que votre société ou organisation soit susceptible d'être incorporée ou enregistrée en dehors des Etats-Unis, dans le cadre de la fourniture de biens ou services à ExxonMobil, vous ne pouvez établir, entretenir ou développer des relations avec une personne, une entité, une société ou une organisation ou un navire avec lequel ou laquelle un citoyen américain ou une société de droit américain est interdit de commercer, comme par exemple vendre à ExxonMobil des biens produits ou extraits d'un pays faisant l'objet de sanctions américaines étendues. Vous ne pouvez fournir à Exxon Mobil aucun bien, aucun service provenant de personnes, entités, sociétés et/ou organisations ou navires sous sanctions de l'Administration des Etats Unis d'Amérique. Les pays actuellement sous sanctions américaines sont les suivants: Crimée, Cuba, Iran, Corée du nord et Syrie. Les Etats- Unis impose également des sanctions contre certaines personnes, entités, sociétés et/ou organisations ou navires que vous trouverez la liste sur le "*U.S. Treasury Department Office of Foreign Assets Control's List of Specially Designated Nationals" and Blocked Persons ("SDN")*", ce qui inclut des entités ou navires détenus directement ou indirectement, individuellement ou de manière agrégée, à 50% ou plus par une ou plusieurs personnes faisant l'objet de sanctions, et ils imposent des sanctions plus limitées contre la Russie et le Venezuela. Notre attente est que vous soyez pleinement informés des sanctions et des mesures de contrôle sur les exportations de sorte que vous ne fournissiez pas à Exxon Mobil des biens et services provenant d'une entité, d'une société et/ou d'une organisation sous sanction américaine. Si vous avez des questions concernant les personnes, entités, sociétés et/ou organisations ou les pavillons sous sanctions, n'hésitez pas à contacter un avocat spécialisé dans ces questions. .

Exxon Mobil dépense de ressources considérables pour assurer la protection de ses données y compris la défense de son système informatique contre les risques élevés et sophistiqués de cyber-attaques et la gestion des informations personnelles suivant les exigences réglementaires. Cette communication renforce l'attente d'Exxon Mobil que vous preniez toutes les mesures appropriées en vue d'assurer la protection de l'information (électronique et sur support papier) ainsi que la protection du système d'information sous votre contrôle contre les nouveaux risques évolutifs de piraterie informatique. Vous devriez maintenir des mesures appropriées de protection des données et de cyber-sécurité basées sur des orientations professionnelles et des bonnes pratiques.

S'il existe des circonstances dans lesquelles vous suspectez que des informations relatives à Exxon Mobil sont compromises, vous devez promptement nous en faire part. Nous vous demandons de bien vouloir contacter ExxonMobil si vous avez des soupçons quelconques quant à l'origine d'un email prétendument venu d'Exxon Mobil ou d'une autre société affiliée d'ExxonMobil. Nous vous demandons également de former régulièrement votre personnel sur les questions de cyber-sécurité y compris la formation en vue d'être vigilant face aux attaques

de cyber-sécurité qui peuvent jouer sur votre inattention telles que l'hameçonnage ou autres emails suspicieux contenant des pièces jointes ou des liens pouvant potentiellement endommager vos systèmes informatiques.

De plus en plus de pays à travers le monde adoptent des lois sur la protection ou sur la confidentialité des données qui régissent la collecte et le traitement des informations personnelles. Ces lois traitent non seulement de la façon dont ces informations sont recueillies, mais également de l'objectif pour lequel elles sont utilisées. Par ailleurs, dans de nombreux pays il existe également des restrictions particulières sur la façon dont les données personnelles sont transférées par-delà les frontières nationales et à des tiers.

ExxonMobil est engagée à protéger les données personnelles de ses salariés, contractants, fournisseurs, clients et autres tierces parties avec lesquels elle traite. Si vous ne l'avez pas déjà fait, assurez-vous d'adopter des mesures adéquates pour conserver de façon sûre toutes les données personnelles utilisées dans le cadre de votre contrat avec ExxonMobil, et de mettre en place des procédures et outils pour assurer que vos activités sont en parfaite conformité avec les lois applicables sur la protection des données personnelles.

Nous vous engageons également à être vigilant sur la circulation illégale d'informations par laquelle certaines personnes peuvent offrir de fournir des informations confidentielles en vue de fausser les appels d'offres et obtenir des marchés par ce biais. Une telle pratique est illégale et nous vous demandons de nous informer dans le cas où un incident de ce genre se produirait.

Il est de votre responsabilité de communiquer les attentes ci-dessus rappelées à l'ensemble de vos contractants qui travaillent pour vous sur les projets ou les sites d'ExxonMobil.

Par ailleurs, nous attendons que toutes les données financières soient complètes et fidèlement enregistrées et que toutes les factures à ExxonMobil reflètent exactement les prix, termes de paiements et autres clauses de votre contrat avec nous.

Nous nous engageons à ce que l'attribution des contrats ou commandes se fasse de façon équitable. Nous vous encourageons à nous contacter si vous êtes au courant de pratiques contraires ou si vous avez une quelconque inquiétude à ce sujet.

Pour une bonne diffusion et compréhension de nos pratiques de conduite des affaires, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir en informer les personnes de votre société ou de ses filiales qui sont en contact avec nos services d'achats.

Pour assurer la bonne compréhension de nos standards des affaires nous vous remercions de bien vouloir transférer cette communication aux personnes de votre organisation ayant des contacts avec ExxonMobil. Si vous avez des questions concernant l'application de nos standards des affaires reprises succinctement dans cette communication, vous voudrez bien contacter notre Conseiller en Contrôles pour les régions ci-après :

Region – Pays	Conseillers en Contrôles	Adresses e-mail	Telephones #
Toute l'Amérique	Cozzi, Claudia	claudia.g.cozzi@exxonmobil.com	+5491165592929
Toute l'Europe	Adham Abaza	adham.abaza@exxonmobil.com	+420221459499
Toute l'Afrique	Akan Ibekwe	akaninyene.s.ibekwe@exxonmobil.com	+23412801100;ext=26666
AP - Malaisie	Helen Ponniah	helen.c.ponniah@exxonmobil.com	+60348153238
AP - Australie/PNG	Panunee Piriawong	panunee.piriawong@exxonmobil.com	+6624075500

AP - Indonésie	Dimas Kusumohapsoro	dimas.i.kusumohapsoro@exxonmobil.com	+62215740707;ext=12279
AP - Sakhalin	Alexandra Sitdikova	alexandra.p.sitdikova@exxonmobil.com	+74242677326;ext=7326
AP – Thaïlande	Sasithorn Pruegsachaiyaporn	sasithorn.pruegsachaiyaporn@exxonmobil.com	+6624078451
AP – Reste de l'AP	Thadtawan Uttasuradee	thadtawan.uttasuradee@exxonmobil.com	+6621638988

Alternativement, vous pouvez contacter la « hot-line » ExxonMobil au 1.800.963.9966 (appels aux Etats-Unis) ou au 001.972.444.1990 (appels en dehors des Etats-Unis)